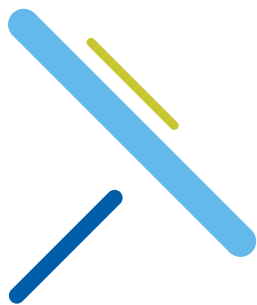




MOT DE
NABYL
LAKHDAR
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Après une année 2020 perturbée par le déclenchement de la pandémie, impliquant une baisse de l'activité douanière, l'année 2021 a connu une reprise économique malgré l'imposition de restrictions épisodiques liées aux nouveaux variants de la COVID-19.

Les réalisations douanières en cette année ont retrouvé leur niveau de 2019, voire l'ont dépassé. C'est le cas des recettes qui ont dépassé les 111 milliards de DHs, des déclarations en détail avec plus de 1,5 millions de déclarations et des recettes additionnelles suite au contrôle qui ont atteint 5,4 milliards de DHs.

En termes de facilitation et de simplification des procédures et des démarches, le délai de dédouanement a été réduit substantiellement (-18% à l'import et -25% à l'export) permettant ainsi à plus de 50% des opérations d'import d'obtenir la mainlevée en moins de 4 heures.

Cette année a été marquée également par la consolidation des avancées en matière de dématérialisation et de digitalisation. On peut citer à ce sujet le paiement électronique qui a couvert 93% des créances douanières, la refonte de la déclaration provisionnelle, la dématérialisation de la délivrance des certificats d'origine ...

Profitant de l'allègement des contraintes sanitaires, l'ADII a redynamisé en 2021 son action d'accompagnement et de conseil aux entreprises. Plusieurs accords et conventions ont été scellés avec des partenaires publics et privés. Des conseillers clients ont été aussi désignés pour accompagner les entreprises opérant dans les principaux secteurs d'activités.

En termes de lutte contre les fraudes et de réduction de l'informel, en plus de son action quotidienne qui a débouché sur des saisies importantes de stupéfiants et de marchandises de contrebande et de contrefaçon, la douane a accompagné les opérateurs jadis travaillant dans l'informel pour se convertir à l'importation régulière des marchandises qu'ils commercialisent. Dans ce cadre, elle a contribué activement à la mise en place de la zone d'activités commerciales de Fnideq dont le lancement est prévu au cours du second trimestre 2022.

En interne, l'année 2021 a été caractérisée par la mise en application du nouveau statut du personnel de l'ADII, le recrutement de 350 cadres et agents et la réalisation de plus 53 mille Jours/Homme/Formation et ce, malgré les restrictions sanitaires. Sans oublier le renforcement de la dimension « Genre » grâce à la nomination de femmes à la tête de plusieurs directions territoriales, dont une nommée Directrice Régionale pour la première fois dans l'histoire de la douane marocaine.

Toutes ces réalisations et d'autres encore, que je vous laisse découvrir dans ce rapport, sont le fruit de la mobilisation de l'ensemble du personnel douanier et de nos partenaires que je tiens à remercier et inciter à davantage d'effort au service de notre Pays et notre économie.

Très bonne lecture.